

# Plans Locaux d'Urbanisme sur le territoire intercommunal

## Etat Initial de l'Environnement

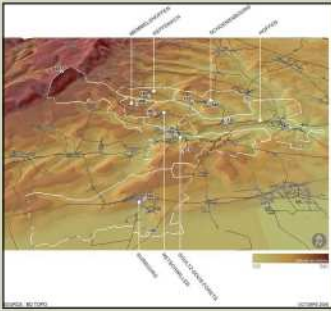
### Commune de Sultz-Sous-Forêts / Hohwiller

Le territoire de la Communauté de Communes du Sultzzerland couvre une superficie de 4 864 hectares pour 7 communes abritant, en 2007, plus de 6800 habitants.

Les communes composant ce territoire sont : Sultz-Sous-Forêts, associée à Hohwiller, Surbourg, Schoenenbourg, Retschwiller, Hoffen associée à Hermerswiller et à Leiterswiller, Memmelshoffen, et Keffenach.

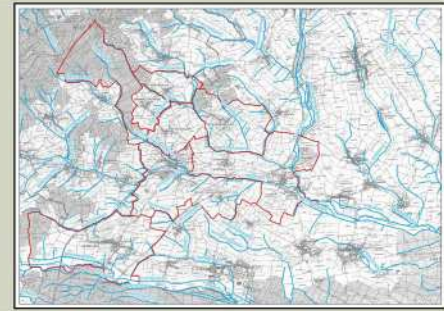
Le territoire de ces communes est situé en plein coeur de l'Outre-Forêt, dans un secteur de collines dont la plus grande partie est intégrée au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

## TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



L'altitude du territoire varie de 132 mètres à Hoffen à 508 mètres à l'extrémité Nord-Ouest de Sultz-Sous-Forêts. Le réseau hydrographique se compose de deux bassins versants : la Sauer en limite Sud du territoire (à Surbourg) et le Seltzbach dont les affluents irriguent l'ensemble des vallons du Sultzzerland.

Hoffen, point bas du territoire, rassemble l'ensemble du réseau de fossés et cours d'eau.



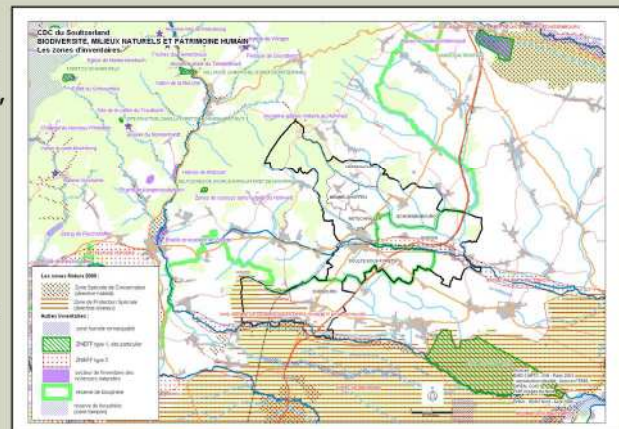
## L'OCCUPATION DU SOL ET LES MILIEUX NATURELS



L'occupation du sol se compose essentiellement d'espaces ouverts agricoles cultivés, de prairies et pâturages, de vergers, d'espaces boisés et de bosquets, de cours d'eau et de leur ripisylve.



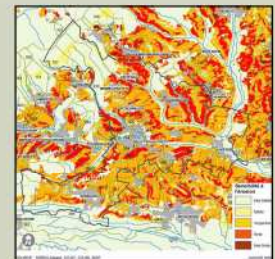
Certains de ces milieux revêtent une qualité écologique et de préservation qui mérite des mesures de conservation ou de protection.



## LES RESSOURCES, RISQUES ET NUISANCES



La RD 263 est classée en catégorie 3 comme infrastructure bruyante. Une distance de 100 mètres de part et d'autre de la route est donc à respecter. Les exploitations agricoles d'élevage génèrent également des périmètres de réciprocité.



Les captages d'eau potable du territoire font l'objet de périmètres de protection. De même, les sites industriels ou anciens sites sont repérés et surveillés dans le cadre de la prévention des risques technologiques.



Le territoire, selon une combinaison de critères topographiques, hydrographiques, de types et d'occupation des sols, est plus ou moins exposé aux risques d'inondation et de coulées de boue.

